Image not found or type unknown

mon chien aboie les voisins s'en pleigne

Par **estelle du 61**, le **18/03/2011** à **16:19**

bonjour je voudrait savoir ma chienne a 9 mois elle est adorable pas du tout agressive mais elle n'a pas était habituée a être toutes seul a vivre depuis toute petite avec d'autre chien et des personne depuis que mon concubin travail et que je travail elle fait que de pigner par moment de la journée mais le souci c'est que il y a d'autre chien qui aboie et sa la fait pigner de plus on a un voisin qui mais la musique a fond le matin de bonheur comme de nuit les voisin mon ecrit un mots en disant qu'il allait apeller les gendarme et la société protectif des animaux comment dois-je faire est est ce que je suis en tors

Par **fra**, le **18/03/2011** à **16:26**

Bonjour, Madame,

Cela s'appelle une nuisance de voisinage. Vous pouvez être répréhensible si le trouble ne cesse pas rapidement. Vous devez dresser votre chienne ou la faire dresser pour qu'elle cesse d'aboyer en incommodant les voisins. Mais vous pouvez, aussi, faire la même démarche pour le trouble dû à la musique trop forte.

Par **estelle du 61**, le **18/03/2011** à **16:29**

bonjour merci mais bon ce n'est pas de ma faute mai le problème il y a d 'autre chien qui aboie donc est ce que moi je peut en faire autant ma chienne ne pigne pas sans arret mais je ne sais pas conbiem coute le dressage

Par **youris**, le **18/03/2011** à **17:55**

bjr,
laisser un chien seul à la maison est souvent sources de nuisances pour les voisins qui peuvent constituer un trouble anormal de voisinage. vous êtes responsable des troubles provoqués par votre chien.
je crois qu'il existe des colliers pour chiens qui l'empêche d'aboyer par des moyens coercitifs.
cdt

Par **Domil**, le **19/03/2011** à **12:34**

[citation]mais bon ce n'est pas de ma faute [/citation] C'est votre chien donc c'est votre faute. Vous ne pouvez pas vous dédouaner.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés